

La nouvelle voie du transport

La société de transport Green Supply Chain contribue au développement des modes de transports écologiques : elle favorise l'utilisation du transport fluvial, calcule précisément les émissions de CO2 afin que ses clients connaissent le total de l'impact CO2 de leurs transports et leur propose de compenser ces émissions de CO2 via des projets de reboisement. www.widoobiz.com

Plutôt fiable					
Nokia		13 avis	13 ans	110 euros	Acheter neuf
Apple		12 avis	4 ans	477 euros	Acheter neuf
Avis mitigés					
Motorola		3 avis	3 ans	200 euros	Acheter neuf
Logicom		1 avis	-	70 euros	Acheter neuf
Sony Ericsson		3 avis	5 ans	170 euros	Acheter neuf

Un nouvel outil pour acheter durable

Pour lutter contre l'obsolescence programmée, le site www.produitsdurables.fr propose aux internautes de lister les produits que vous trouvez solides et faciles à faire évoluer. Et le site ne se limite pas aux produits électroniques; vous trouverez également des références sur les vêtements, les produits de beauté, le mobilier et bien d'autres ! www.produitsdurables.fr



Organic Bouquet vous fait une fleur (et sans pesticide!)

Les fleurs que nous trouvons chez nos fleuristes parcourent souvent des milliers de kilomètres en avion et ont été cultivées par des travailleurs sous-payés et surexposés à des pesticides toxiques pour la santé. Pour remédier à cela, la société américaine Organic Bouquet a mis en place de nombreux programmes visant à améliorer la vie des travailleurs, à réduire l'utilisation des produits chimiques nocifs et à faire pousser des fleurs certifiées durables et biologiques. www.greenetvert.fr

Obsolescence programmée : On vous a encore fait le coup de la panne ?

Ne vous est-il jamais arrivé de devoir racheter une imprimante, une machine à laver ou une télévision parce que la vôtre tombe en panne et qu'elle est impossible à réparer ? Ne vous est-il jamais arrivé d'acheter un produit neuf car il coûte moins cher que la réparation de l'ancien ? Si c'est le cas, vous avez été victime de l'obsolescence programmée !

Qu'en entend-t-on exactement par obsolescence programmée ? Cette notion se définit par l'ensemble des techniques visant à réduire intentionnellement la durée de vie ou d'utilisation d'un produit afin d'en augmenter le taux de remplacement. Il existe plusieurs types d'obsolescences programmées que l'on peut résumer en deux catégories (selon l'ADEME) :

- *L'obsolescence fonctionnelle* lorsqu'un produit ne répond plus aux nouveaux usages attendus pour des raisons techniques, réglementaires et/ou économiques.
- *L'obsolescence d'évolution* quand un produit ne répond plus aux envies des utilisateurs qui souhaitent acquérir un nouveau modèle du fait d'une évolution de fonctionnalité ou de design. Autrement dit lorsqu'un produit n'est plus à la mode...

La question de l'obsolescence programmée est non seulement problématique pour l'environnement (utilisation de matières premières, traitement des déchets, pollution,...) mais aussi en termes économiques et sociaux (pouvoir d'achat, inégalités,...). Heureusement, plusieurs solutions s'offrent à vous pour ne pas tomber dans le panneau.

Tout d'abord lors de l'achat, renseignez-vous au préalable sur la qualité du produit et n'hésitez pas à acheter un peu plus cher mais de meilleure qualité si vous pouvez vous le permettre. Sans oublier que sur la durée, la rentabilité sera meilleure... Ensuite, il existe plusieurs sites qui vous aideront dans la sélection de vos produits comme par exemple le site www.garantie5ans.com qui répertorie les articles ayant une garantie longue durée. Ou encore, avec le site www.commentreparer.com, où vous trouverez des fiches techniques pour réparer vous-mêmes vos biens.

Et si vous souhaitez remplacer votre produit pour des raisons liées à la mode ou à des innovations techniques utiles à votre activité (et cela est votre droit !) pensez à revendre vos précédents objets !





Point réglementaire

Votre canapé sera lui aussi recyclé

Depuis le 1er mai 2013 les meubles aussi ont leur taxe de recyclage. Une initiative qui vise à recycler 45 % du mobilier des particuliers en 2017 (75 % pour la filière professionnelle), et concerne les meubles de salon, séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains, chambres, sièges, meubles de jardin, ... L'éco-contribution destinée à financer la collecte et le recyclage des meubles, est facturée aux consommateurs, sur une base variable selon le type de meuble.

www.aboneobio.com



Bonne pratique

Nintendo donne une seconde vie à ses consoles

Nintendo vient de lancer un service de vente en ligne de consoles vidéo reconditionnées. Plusieurs modèles sont en vente avec des prix variant de 99 dollars à 170 dollars. L'entreprise japonaise s'engage sur la qualité du reconditionnement (nettoyage, test, remise à zéro du logiciel, etc.) en assortissant ces consoles d'occasion d'une garantie de 1 an, autant que les consoles neuves! www.greenit.fr



Carton Rouge à...

Abercrombie cumule les scandales

Abercrombie fait état de plusieurs polémiques. Tout d'abord le patron de la société affirme ne vouloir vendre ses articles qu'à des gens beaux et minces. De même qu'un des cadres aurait révélé qu'il préférerait brûler les vêtements ayant un défaut plutôt que les donner à des associations. Puis, l'enseigne a été épinglée par l'International Labor Rights Forum pour violation du droit syndical dans son usine aux Philippines.

Et enfin, des journalistes allemands ont récemment trouvé des substances cancérigènes à un taux anormalement élevé dans un vêtement de la marque, la forçant à le retirer des rayons.

www.youphil.com



Agenda

Du 4 au 6 juin : **Environord**, le salon des solutions environnementales pour les entreprises et les collectivités, à Lille www.salon-environord.com



Interview

Philippe MAGAT, PDG d'Hugo Soie et de Tag, entreprises spécialisées dans la teinture et l'apprêt pour les tissus de soierie et en impression numérique.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans le Développement Durable ?

Notre activité est très consommatrice en énergies et en eau. Nous avons donc de réels enjeux sur la gestion des énergies et le traitement des eaux. Mettre en place des actions sur ces axes nous a permis de faire d'importantes économies !

De plus, si l'on veut raisonner en termes de performance globale, il est indispensable d'intégrer le Développement Durable à notre stratégie.

Quelles actions avez-vous mis en œuvre en matière de RSE ?

Pour ce qui est de la gestion de l'énergie, nous avons mis plusieurs choses en place : nous utilisons un logiciel permettant de suivre nos consommations d'eau et de gaz. Ainsi, s'il y a une fuite, nous nous en rendons très vite compte. Nous récupérons également l'eau chaude utilisée pour le traitement de nos tissus afin de chauffer l'eau froide qui sera ensuite stockée dans un ballon. De plus, afin de recycler nos eaux usées, nous avons construit notre propre station d'épuration qui a une capacité de 4500 équivalents habitants.

Tous les produits chimiques et colorants que nous utilisons sont conformes à OEKOTEX (label garantissant l'absence de produits toxiques pour la santé) et nous travaillons avec une toxicologue de la médecine du travail qui contrôle les fiches de données de sécurité des produits chimiques et colorants que nous utilisons, et qui nous fait des recommandations par rapport à leur utilisation. Nous avons également signé la charte d'Alter-TEX, charte pour les entreprises engagées pour un textile éthique et solidaire. De plus, nous accordons une grande importance à la transparence : diverses informations sont affichées comme nos performances en termes de consommation d'eau ou de gaz, le tri des déchets, ou le chiffre d'affaire de l'entreprise afin que les salariés puissent en prendre connaissance. Tout cela se traduit par une véritable reconnaissance, puisque nous sommes certifiés ISO14001 (Management de l'Environnement) depuis 3 ans. Enfin, *Generali*, notre assureur, propose à ses clients d'évaluer leur démarche RSE selon une grille de critères et de leur accorder des tarifs plus attractifs s'ils ont obtenu une bonne note. Nous avons ainsi obtenu la note de 18/20 ! Encore une fois, notre démarche Développement Durable nous a permis de faire des économies.

Vos salariés sont-ils impliqués dans votre démarche RSE ?

Evidemment, l'implication du personnel est indispensable ! Les salariés sont au cœur des projets mis en place. Ils sont moteurs dans le processus d'amélioration et sont force de proposition.

Votre démarche RSE représente-t-elle un avantage concurrentiel ?

Nous avons un argumentaire sur nos actions RSE que nous présentons à nos clients. Mais notre démarche influence surtout le choix des jeunes stylistes qui sont davantage sensibles aux enjeux du Développement Durable. Et ces jeunes stylistes sont les futur(e)s décideurs de demain !

Contactez le consultant Alteractive de votre région :

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon

Tel : 04 72 60 28 27

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter, <mailto:newsletter@alteractive.org>